

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation : 02/07/2009</p> <p>Date de publication : 16/07/2009</p>	<p><b>SÉANCE DU 9 JUILLET 2009 À LA ROCHELLE</b></p> <p>Sous la présidence de : M. Maxime BONO, Président</p> <p><b>Autres membres présents :</b> Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, M. Jean-François FOUNTAINE, M. Michel-Martial DURIEUX, Mme Suzanne TALLARD, M. Yann JUIN, M. Denis LEROY, M. Guy DENIER, Mme Maryline SIMONÉ, M. Jacques BERNARD, M. Christian GRIMPRET, M. Guy COURSAN, M. Henri LAMBERT, M. Christian PEREZ, M. Jean-François VATRÉ, M. Jean-Louis LÉONARD (jusqu'à la 20<sup>ème</sup> question), M. Pierre MALBOSC, M. Aimé GLOUX, Mme Nicole THOREAU, M. Jacques LEGET, M. Jean-Pierre FOUCHER, Mme Marie-Anne HECKMANN, M. Patrice JOUBERT, Vice-présidents,</p> <p>M. Yves AUDOUX, M. Bruno BARBIER, Mme Brigitte BAUDRY (jusqu'à la 20<sup>ème</sup> question), M. René BÉNÉTEAU, Mme Marie-Sophie BOTHOREL, M. Alain BUCHERIE, M. Jean-Pierre CARDIN, Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, M. Jean-Claude CHICHÉ, Mme Christelle CLAYSAC, Mme Marie-Thérèse DELAHAYE, M. Vincent DEMESTER, M. Pierre DERMONCOURT, M. Paulin DEROIR, M. Jack DILLENBOURG, Mme Sylvie DUBOIS, M. Olivier FALORNI, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, Mme Patricia FRIOU, Mme Nathalie GARNIER, M. Dominique GENSAC, Mme Bérandère GILLE, M. Gérard GOUSSEAU, Mme Brigitte GRAUX, M. Christian GUICHET, Mme Josseline GUITTON, M. Guillaume KRABAL, M. David LABICHE, Mme Sabrina LACONI, Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, M. Patrick LARIBLE, M. Arnaud LATREUILLE, M. Daniel MATIFAS, Mme Sylvie-Olympe MOREAU, Mme Dominique MORVANT, M. Habib MOUFFOKES, M. Marc NÉDÉLEC, Mme Brigitte PEUDUPIN, Mme Annie PHELUT, M. Yannick REVERS, M. Jean-Pierre ROBLIN, Mme Véronique RUSSEIL, M. Jean-Marc SORNIN, M. Michel VEYSSIÈRE (jusqu'à la 39<sup>ème</sup> question), Conseillers</p> <p><b>Membres absents excusés :</b> M. Daniel GROSCOLAS procuration à M. Michel VEYSSIÈRE (absent à partir de la 40<sup>ème</sup> question), Mme Nathalie DUPUY, Mme Soraya AMMOUCHE procuration à Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, M. Jean-François DOUARD procuration à Monsieur Yves AUDOUX, M. Patrick ANGIBAUD procuration à Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, Vice-président</p> <p>M. Michel AUTRUSSEAU procuration à M. Christian PEREZ, Mme Saliha AZÉMA procuration à Monsieur Patrice JOUBERT, Mme Brigitte BAUDRY (à partir de la 21<sup>ème</sup> question), Mme Catherine BENGUIGUI procuration à Mme Brigitte GRAUX, M. Michel BOBRIE procuration à Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Jean-Claude COUGNAUD, M. Alain DRAPEAU procuration à M. Jean-François VATRÉ, Mme Sylviane DULIOUST procuration à Mme Brigitte PEUDUPIN, M. Gérard FOUGERAY procuration à M. Jean-Louis LÉONARD (absent à partir de la 21<sup>ème</sup> question), Mme Lolita GARNIER, M. Dominique HÉBERT, M. Philippe JOUSSEMET procuration à M. Yann JUIN, Mme Virginie KALBACH procuration à M. Michel-Martial DURIEUX, M. Charles KLOBOUKOFF procuration à M. Denis LEROY, M. Philippe MASSONNET procuration à Mme Véronique RUSSEIL, Mme Esther MÉMAIN procuration à M. Daniel MATIFAS, M. Sylvain MEUNIER, M. Yvon NEVEUX procuration à M. David LABICHE, M. Michel PLANCHE procuration à M. Henri LAMBERT, M. Jean-Louis ROLLAND, Mme Christiane STAUB procuration à M. Jean-Pierre FOUCHER, Mme Marie-Laure TISSANDIER procuration à M. Pierre DERMONCOURT, M. Abdel Nasser ZERARGA procuration à M. Vincent DEMESTER, Conseillers</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure JAUMOILLIE</p>
---	---

<b>Nombre de membres en exercice :</b>	<b>96</b>	<b>Bulletins litigieux :</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de membres présents :</b>	<b>67</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de membres ayant donné procuration :</b>	<b>20</b>	<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>87</b>
<b>Nombre de votants :</b>	<b>87</b>	<b>Pour l'adoption :</b>	<b>87</b>
		<b>Contre l'adoption :</b>	<b>0</b>

**N° 23**

**Titre / COMMUNE D'ESNANDES - PLAN D'OCCUPATION DES SOLS - MISE EN RÉVISION ET TRANSFORMATION EN PLAN LOCAL D'URBANISME - BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRÊT DU PROJET**

Madame TALLARD expose que le Conseil communautaire, par délibération en date du 15 décembre 2006 :

- a prescrit la mise en révision du Plan d'Occupation des Sols de la commune d'Esnandes et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme ;
- a défini les modalités de la concertation, prévue à l'article L.300-2 du code de l'urbanisme, associant pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales, et les autres personnes concernées. Cette mise en révision faisait suite à la demande exprimée par le Conseil municipal d'Esnandes, le 14 novembre 2006.

Un débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la commune d'Esnandes a eu lieu au sein :

- du Conseil municipal le 17 septembre 2008,
- du Conseil communautaire le 26 septembre 2008.

La concertation a fait l'objet de trois réunions publiques qui ont eu lieu les 28 juin 2007, 23 juin 2008, et 11 mai 2009. Annoncées par voie de presse et par voie d'affichage notamment au siège de la Communauté d'Agglomération et en mairie d'Esnandes, elles ont réuni un nombre variable de personnes (une vingtaine pour la première, une cinquantaine pour la seconde, une quarantaine pour la troisième) et se sont déroulées dans des conditions favorables.

La première a porté sur le diagnostic territorial ainsi que sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

La seconde a traité du projet communal (orientations d'urbanisme et d'aménagement du Projet d'Aménagement et de Développement Durable et orientations d'aménagement relatives à des quartiers ou à des secteurs).

La troisième a concerné les orientations d'aménagement relatives à des quartiers ou à des secteurs, et le règlement.

Les documents présentés lors des réunions publiques ont été mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'élaboration du projet. Le public a pu consigner ses observations dans un registre ouvert à cet effet, à compter du 29 juin 2007.

Les observations émises lors de la concertation ont consisté, pour la plupart, en des demandes de précisions sur les projets envisagés et ont conduit à quelques ajustements.

Au regard de la délibération du Conseil municipal d'Esnandes en date du 8 juillet 2009 donnant un avis sur la concertation et sur le projet de Plan d'Occupation des Sols révisé, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- de tirer le bilan de la concertation et de la clore ;
- d'arrêter le projet de Plan d'Occupation des Sols révisé tel qu'il est annexé à la présente ;
- de communiquer pour avis le projet de Plan d'Occupation des Sols révisé aux collectivités ou organismes associés ou consultés.

La présente délibération sera affichée pendant un mois au siège de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et dans les mairies des communes membres concernées. Elle sera transmise à Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime.

CES PROPOSTIONS, MISES AU VOIX, SONT ADOPTÉES,  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
POUR LE PRÉSIDENT,  
LA VICE-PRÉSIDENTE

Suzanne TALLARD